

## L'école c'est repartie !

Au lendemain de l'annonce du président de la république, Emmanuel Macron, la mise en place des mesures sanitaires liées au COVID-19 impliquait la fermeture des établissements scolaires. Ainsi l'école primaire de Vigny fut fermée du mardi 17 mars au lundi 11 mai.

Dès la fin avril, l'annonce de la phase 1 du déconfinement, des réunions préparatoires à la réouverture de l'école ont été organisées pour une rentrée la semaine du 11 mai.



Un travail collaboratif entre la mairie de Vigny (l'ancienne mandature et la nouvelle, pas encore installée), les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), le personnel communal, et l'équipe pédagogique a été mis en œuvre, afin de répondre au mieux aux familles dans la prise en charge de leurs enfants et surtout dans le respect des mesures sanitaires.

Un protocole sanitaire spécifique pour notre école a été rédigé, déclinant celui de l'éducation nationale, reçu quelques jours avant le déconfinement, nous obligeant à nous adapter et à être réactifs pour la réouverture de l'école.

Cette période fut très particulière pour tous. L'ensemble des acteurs ont su s'investir afin d'être prêts : une pré-rentrée, le lundi 11 mai avec deux enseignants et la directrice pour finaliser l'accueil d'une quinzaine d'enfants de familles prioritaires (dont les professions étaient essentielles dans la gestion de la crise du COVID-19) et en difficultés à partir du mardi 12 mai.



Nous avons dû réaménager les classes en retirant des bureaux et des chaises pour garantir les 4m<sup>2</sup>, mettre en place des sens de circulation afin que les enfants se rencontrent le moins possible, ainsi que des marquages au sol pour le respect de la distanciation physique d'un mètre.



## Ouverture d'une cinquième classe de primaire à Vigny !

L'école primaire de Vigny verra l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre prochain soit un total de 8 classes, ainsi l'école élémentaire comptera 5 niveaux de classes, du CP au CM2 et l'école maternelle, 3 niveaux, de la petite section à la grande section.

Cette ouverture, très bénéfique pour la scolarité des enfants, va nécessiter de nouveaux aménagements, à savoir la transformation de la garderie élémentaire en une classe, et l'ancienne salle informatique va être dédiée et réaménagée pour les accueils périscolaires des enfants de l'école élémentaire. Du mobilier neuf a été commandé pour la rentrée et à l'automne prochain, deux nouveaux tableaux numériques seront mis en place, un dans la classe élémentaire supplémentaire et un dans la classe de grande section de maternelle.

L'ensemble des moyens en masques, en produits désinfectants ont été achetés afin de respecter les mesures sanitaires de recommandation dont les lavages fréquents des lieux et des mains par exemple.

A partir du lundi 8 juin, l'école a pu accueillir 4 groupes-classes d'enfants en multi-niveaux, et à partir du jeudi 11 juin, 5 groupes-classes permettant l'accueil d'environ 45 enfants était en place, avec un encadrement d'enseignants et personnels municipaux suffisants pour respecter les contraintes de nos locaux et les exigences sanitaires toujours en vigueur.



Le lundi 22 juin, la réouverture pour tous les enfants de l'école primaire a eu lieu, après de nouveaux aménagements des locaux (classes, cantine, garderies, ...), dans des délais courts de mise en œuvre avec un deuxième protocole sanitaire, reçu seulement quelques jours avant cette date. Les enfants ont dû tous mettre en pratique les gestes barrières de distance d'1m entre eux, de lavage des mains fréquent.



Même si les enfants n'ont pas eu une fin d'année festive avec une belle kermesse comme les années précédentes, ils ont pu retrouver leurs enseignants et les camarades, pour deux semaines avant les vacances d'été, bien méritées pour tous !

**Merci à toutes et tous pour votre implication durant cette période si particulière.**

## Une nouvelle ATSEM titularisée à l'école de Vigny

Aurélien SABATHES, 41 ans, mariée, 1 fille, habitant Vigny.

Agent territorial dans les ressources humaines, elle se reconvertisse pour être ATSEM en passant un CAP Petite enfance, qu'elle obtient en juillet 2019.

Elle est embauchée en remplacement du congé maternité de Céline CARETTE du 2 septembre à la fin de mois de décembre 2019.

Titularisée le 1<sup>er</sup> mars dernier comme troisième ATSEM, c'est une femme douce, dynamique et très à l'écoute des enfants, elle a toujours le sourire. Actuellement elle assure le périscolaire (garderies du matin et du soir, ainsi que la cantine) avec ses deux collègues, au niveau des garderies et de la cantine, puis assiste les enseignants des classes de maternelle quelques heures par semaine. Souhaitons-lui le meilleur dans sa fonction.

*L'ATSEM est un agent territorial spécialisé des écoles maternelles, accompagnant tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Il apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant mais il est aussi animateur dans le cadre des activités périscolaires*





## Travaux

### LES TRAVAUX REALISES

#### → Poursuite de l'opération de rénovation des logements communaux

La mairie a poursuivi l'opération de rénovation des logements communaux, Un appartement de 3 pièces situé dans l'ancienne Gendarmerie au 42 rue Beaudouin a été rénové et livré en mai dernier.

L'ensemble contenait la réfection complète de la salle de bain, de la cuisine et la rénovation des sols et des peintures dans les autres pièces.



Pour ces travaux (main d'œuvre et matériel compris) la mairie a missionné une entreprise locale et notre agent communal Jean-Michel Maerten pour un budget d'environ 10 000 €.

#### → Sécurisation de l'école

Des travaux sur le portail de l'école primaire ont été réalisés afin de sécuriser l'accès à l'école primaire. Pour des mesures de sécurité, le portail a été réhaussé et motorisé afin de limiter son accès aux personnes strictement nécessaires. Pour ces travaux la mairie avait missionné une entreprise locale et notre agent communal Jean-Michel Maerten pour l'électrification pour un budget d'environ 8 200 €.



### TRAVAUX A VENIR CET ETE

#### → Bord'haut de Vigny (RD 51 E)

Création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue Roland Vasseur et rue de Rouen. L'objectif est double, faire ralentir les véhicules et protéger les piétons dont les collégiens qui traversent le carrefour. Ces travaux seront pris en charge intégralement par le conseil départemental.

#### → Travaux pour l'école

Pour cet été ou à la Toussaint, il est prévu de repeindre une classe de l'école primaire, cette opération rentre dans le programme annuel de réfection des classes et locaux des écoles.

#### → Rue Marie

Dans le bas de la rue, les bordures actuelles seront remplacées en grès et rehaussées.

#### → Avenue Pierre Peineau (du carrefour avec la rue Vitali jusqu'à la place de la Caffine).

Cette portion de voie communale est en très mauvais état, il est prévu la réfection complète de la couche de roulement.

#### → Marquage au sol rue du Général Leclerc

Il est prévu deux arrêts minutes au niveau de la boulangerie et du café de la poste pour permettre une meilleure accessibilité et rotation des véhicules qu'il convient de respecter.



### LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) développe des actions de prévention auprès de nos aînés, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes en difficulté.

Vigny étant une commune rurale, il est important de maintenir un lien social entre les habitants et les personnes pouvant se trouver en situation de vulnérabilité.

Le CCAS s'attache particulièrement à prévenir de l'isolement et de la solitude de nos aînés, et propose aussi, deux rendez-vous festifs, l'un pour la distribution des colis de Noël, l'autre pour le déjeuner du printemps. Compte tenu de la situation sanitaire, ce moment festif n'a pas pu avoir lieu, une reprogrammation est à l'étude avant la fin de cette année si les conditions sanitaires sont réunies.

Au-delà de ces temps forts et de joie partagée, le CCAS se doit de répondre aux demandes des personnes qui ont des difficultés financières, qu'elles soient passagères ou plus ancrées. Suite à la crise du covid-19, le CCAS est pleinement mobilisé pour aider les personnes les plus touchées.

Il est du rôle de la commune et du CCAS d'être à l'écoute, de ne laisser personne au bord du chemin et nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous alerter.

Le CCAS a aussi un rôle d'orientation, de conseil et d'aide à la constitution de dossiers administratifs.

**N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du CCAS.**

**Vous pouvez aussi vous adresser directement en mairie de Vigny, Madame Depeaux-Jamet, secrétaire de mairie : 01 30 39 21 20**

### COORDONNÉES UTILES ÉGALEMENT

#### • Conciliateur de justice

Fabienne Zitter reprendra ses audiences de conciliation tous les deuxièmes jeudi du mois à partir du 10 septembre 2020 à partir de 9h à la mairie de Vigny. Pour prendre rendez-vous contacter le secrétariat de la mairie de Vigny **01 30 39 21 20**.

#### • L'assistante sociale

Françoise Berard reçoit sur rendez-vous à la Maison du Département - territoire d'intervention sociale et médico-sociale - 10-12, boulevard Gambetta - 95640 Marines.

**Téléphone : 01 34 33 52 30**